

# La France au 7ème rang de la netéconomie en Europe

Par **admin**

Créé le 10/02/2001 - 00:00

## La France au 7ème rang de la netéconomie en Europe

Vendredi, 09/02/2001 - 23:00 [0 commentaire](#)

- [Diminuer la police](#)
- [Augmenter la police](#)
- [Imprimer](#)
- [Version PDF](#)

- [Tweeter](#)
- 
- 

0 avis :



[zoom](#)

L'association qui fédère les dirigeants des entreprises européennes Growth Plus et le groupe de conseil Arthur Andersen viennent de réaliser une étude comparative portant sur la législation des neuf Etats de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède) et les Etats-Unis. Trois domaines furent passés plus particulièrement au crible : les aides au financement, les "outils d'intéressement et d'attraction de talents", et l'environnement fiscal et juridique des entreprises de la nouvelle économie. Au regard des résultats, "la France occupe une position très moyenne par rapport à ses partenaires européens" affirment Growth Plus et Arthur Andersen qui notent au passage que "la nouvelle économie engendre de nouveaux besoins pour les entreprises, particulièrement les PME et les start-up" qui réclament un "financement important, des spécialistes des nouvelles technologies, et d'un environnement juridique et fiscal propre à leur assurer un développement serein." Le point faible de la France reste "l'importance des charges sociales

[FranceInternet.com/news.asp?news\\_ID=2245](http://FranceInternet.com/news.asp?news_ID=2245) > qui] atténue significativement l'attrait de sa législation [sociale, en matière de droit du travail]. En effet, le taux de prélèvements sociaux atteint 45 % en France, soit le taux le plus élevé, plusieurs fois supérieur à celui de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Espagne, du Royaume-Uni ou des Etats-Unis." note le groupe de conseil américain et l'association de